

NOM : Prénom :
 Date de naissance : Téléphone :
 Adresse personnelle :
 Code postal et commune :
 Email * : * Tu seras abonné.e à la liste de diffusion de la FSU-SNUipp 07
 Poste occupé : Etablissement d'exercice et commune :

1 JOUR DE RÉMUNÉRATION = 1 ANNÉE SCOLAIRE DE SYNDICALISATION

A - MA COTISATION une seule case (cotisation après déduction d'impôts entre parenthèses)

PROFESSEUR-E DES ÉCOLES OU PSYEN

Échelon*	Classe normale	Hors-classe	Classe exceptionnelle
1	☐ PES 95 € (32 €)	☒ 251 € (85 €)	☐ 292 € (99 €)
2	☐ 214 € (73 €)	☐ 264 € (90 €)	☐ 308 € (105 €)
3	☐ 219 € (74 €)	☐ 282 € (96 €)	☐ 324 € (110 €)
4	☐ 223 € (76 €)	☐ 300 € (102 €)	☐ 346 € (118 €)
5	☐ 227 € (77 €)	☐ 319 € (108 €)	☐ 369 € (125 €) ^{ch1}
6	☐ 230 € (78 €)	☐ 336 € (114 €)	☐ 383 € (130 €) ^{ch2}
7	☐ 234 € (80 €)	☐ 342 € (116 €)	☐ 402 € (137 €) ^{ch3}
8	☐ 241 € (82 €)	* Echelon détenu au 1 ^{er} septembre de l'année scolaire en cours.	
9	☐ 254 € (86 €)		
10	☐ 266 € (90 €)		
11	☐ 284 € (97 €)		

RETRAITÉ-ES

en fonction du montant de la pension

<1500 €	1500 à 1750 €
☐ 136 € (46 €)	☐ 147 € (50 €)
1751 à 2000 €	>2000 €
☐ 160 € (54 €)	☐ 173 € (59 €)

AUTRES SITUATIONS

☐ AESH	25 € (9 €)
☐ Contractuel-le	60 € (22 €)
☐ Congé parental	25 € (9 €)
☐ Disponibilité	25 € (9 €)
☐ Etudiant-e	25 € (9 €)
☐ Elève fonctionnaire	

B - MES FONCTIONS plusieurs choix possibles (cotisation après déduction d'impôts entre parenthèses)

DIRECTION D'ÉCOLE

1 classe	2 à 4 classes	5 à 9 classes	10 classes et+
☐ 25 € (8 €)	☐ 30 € (10 €)	☐ 40 € (13 €)	☐ 45 € (16 €)

AUTRES FONCTIONS

☐ Conseiller-e pédagogique	35 € (12 €)
☐ SEGPA - Référent-e - ERUN - PSY	20 € (7 €)
☐ RASÉ-ULIS-IME-PEMF-UPE2A-REP	10 € (3 €)

C - CALCUL DE LA COTISATION

A - MA COTISATION
 + B - MES FONCTIONS
 X ☒ 100% ☐ 75% ☐ 50% QUOTITÉ POUR LES PE
 (Proratiser en cas de temps partiel)
 = MONTANT TOTAL

Par prélèvements automatiques en fois
 (Possible en 1, 2, 4, 5, 10 fois)
☐ Remplir l'autorisation au verso et joindre un RIB
☐ Par chèque à l'ordre de FSU-SNUipp 07
 Date :
 Signature :

La FSU-SNUipp Ardèche utilisera les renseignements recueillis pour m'adresser la lettre électronique, les publications départementales et nationales éditées par la FSU-SNUipp. Pour améliorer l'intérêt de nos communications, nos lettres d'information contiennent des pixels de suivi statistique anonymes. Vous pouvez vous opposer à ce suivi et gérer l'ensemble de vos abonnements et options de confidentialité à tout moment depuis votre espace personnel (<https://mon-espace.snuipp.fr>) ou en écrivant à snu07@snuipp.fr. Toute adhésion vaut pour l'année scolaire en cours.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

A renvoyer rempli et signé par mail/photo à snu07@snuipp.fr. La reconduction des prélèvements (en 1, 2, 4, 5 ou 10 fois) est automatique d'une année sur l'autre. Toutefois, vous pourrez suspendre ces prélèvements, sur simple demande de votre part.

Autorisation de prélèvement GO CARDLESS

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.



Paiement : Récurrent Nom de la banque :

Référence Unique Mandat

Débiteur

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Créancier

Identifiant SEPA : FR9302H85966A

FSU-SNUipp 07

25 avenue de la Gare

07000 Privas

IBAN

BIC

Le :

A :

Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

ADHÉRER À LA FSU-SNUIPP ARDÈCHE

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS DÉVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION - UNITÉ DE LA PROFESSION

⇒ **Pour se donner collectivement les moyens d'agir**, d'informer, de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies, d'organiser des stages syndicaux.

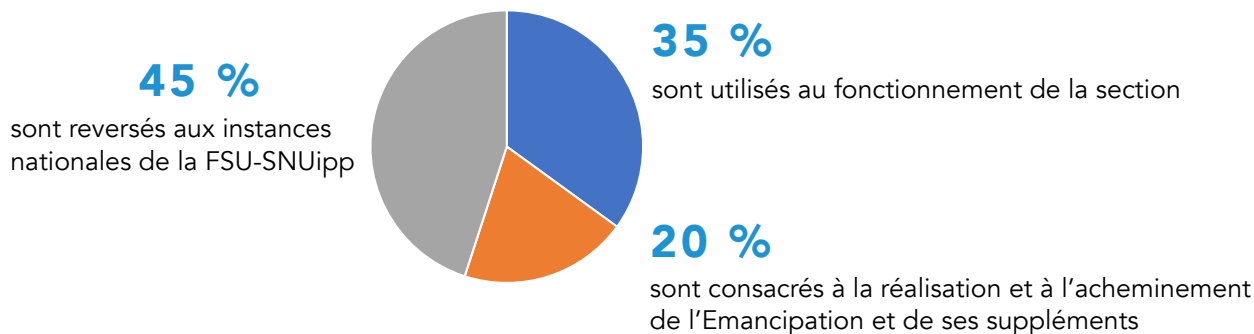
⇒ **Pour rendre possible l'information** détaillée et régulière de la profession, notamment à l'occasion de chaque rendez-vous paritaire.

⇒ **Pour garantir la totale indépendance de l'organisation syndicale**, sa capacité à organiser l'action localement, départementalement et nationalement.

⇒ **Pour apporter sa contribution** au développement, au renforcement et à la consolidation de l'édifice collectif...

LA FSU-SNUIPP NE PERÇOIT AUCUNE SUBVENTION, ELLE NE VIT QUE DES COTISATIONS

A quoi servent les cotisations ?



FSU-SNUipp Ardèche

Maison des syndicats - 25 avenue de la gare
07000 PRIVAS

Tel: 04 75 64 32 02 - snu07@snuipp.fr - 07.snuipp.fr

